Concepts et méthodes de la géographie pour l'étude des espaces halieutiques

Marie-Christine Cormier-Salem*
Centre Orstom
Laboratoire d'Etudes Agraires
BP 5045
34032 Montpellier cedex 1

* Géographe

Résumé

Cette contribution tente de montrer l'apport spécifique de la géographie aux programmes de recherche pluridisciplinaires portant sur l'exploitation halieutique. Il est montré que la géographie, science sociale, s'intéresse d'abord aux exploitants, à l'usage qu'ils font de leurs écosystèmes, aux relations qu'ils tissent avec leur environnement, à la gestion qu'ils ont de leurs espaces.

Une méthode d'approche des exploitations halieutiques est proposée depuis l'élaboration des faits halieutiques jusqu'à la construction des différentes unités spatiales structurées par les systèmes de pêche.

On insiste particulièrement sur le choix des unités d'observation, l'articulation des échelles et des niveaux d'analyse, la diversité des constructions spatiales engendrées par l'exploitation halieutique.

En référence au concept d'espace géographique, on propose une définition des concepts d'espace halieutique, terroir aquatique et parcours de pêche qui permettent de saisir les stratégies spatiales des communautés littorales.

Ces définitions conduisent à souligner les convergences avec les études sur la dynamique des systèmes agraires -gestion des terroirs et des espaces ruraux- et les emprunts à la problématique de l'appropriation des ressources communes renouvelables.

Abstract

Geography is often presented as a field of study, which synthesizes the data collected by the other sciences. It attempts to integrate the heterogenous phenomena analysed by the natural and social sciences in respect to their areal significance and, so, could appear without its own object of study.

The purpose of this paper is to show the specific contribution of geography to the multidisciplinary fishery research programm.

As a social science, geography is over all concerned by actors, the use of their ecosystem, the relations with their environment, the management of their spaces. A methodological approach is proposed, from the determination of halieutic facts of geographic significance to the construct of the areal units, structured by fishery system. The choice of observation units, the articulation of spatial scales and analysis levels, the diversity of halieutic areal constructs are the main difficulties pointed out.

In reference to the concept of "geographic space", a definition of the concepts of fishery space, aquatic communal territory - the"terroir" of the French Africanist researchers- and fishery migration pattern is proposed to understand the spatial strategies of coastal communities.

These definitions lead to emphasize the similarity with farming system approach in terms of communal territories and rural areas management and the closeness with the scientific debate about common property resource.

INTRODUCTION

La géographie est volontiers qualifiée de discipline de synthèse : ne tend-elle pas à intégrer, dans une approche globale et spatialisée, les informations collectées par les sciences de la nature d'une part, les sciences sociales d'autre part ? Mais, à vouloir concilier les différentes approches, et, pour ce qui concerne cette table-ronde sur l'halieutique, les approches en terme de dynamique de populations et dynamique des exploitations halieutiques, ne risque-t-elle pas de se retrouver sans objet de recherche propre ?

Cette contribution aura ainsi pour objectif de montrer l'apport spécifique de la géographie aux programmes de recherche portant sur l'exploitation halieutique. Les recherches empiriques de terrain menées en Afrique de l'Ouest, en particulier en Casamance (Cormier-Salem, 1992), permettront d'illustrer nos propos.

De prime abord, soulignons que la géographie est une science sociale. L'exploitation halieutique est ainsi toujours vue par rapport à des acteurs. Ces acteurs peuvent être un ou des individus, une population, une société selon l'échelle de référence mais toujours est-il que leurs actions sont développées dans un cadre spatial. Un fait social -et dans notre cas un fait halieutique- trouve toujours une localisation spatiale. La question pour un géographe sera de savoir si cette localisation a un sens ou non.

Dans le cas où ses moyens -les techniques graphiques, quantitatives, les outils conceptuels etc.- ne lui permettent pas de rendre compte ou d'interpréter le fait halieutique, il est conduit à interpeller les autres disciplines.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que la géographie a pour objet d'étude les relations hommes/milieu, et, pour ce qui nous concerne les relations entre les communautés rurales et la mer et le littoral[1].

Ainsi, le programme de recherche mené en Casamance entre 1983 et 1987 visait à comprendre la dynamique des espaces ruraux dans un contexte de rapide transformation des conditions de l'environnement. Il tentait d'analyser les stratégies des communautés rurales en réponse à la crise des systèmes agraires traditionnels basés sur la riziculture, de saisir les processus d'innovation, à savoir les facteurs et les effets des changements, liés en particulier au développement de la pêche et des migrations maritimes.

Une telle problématique nécessitait bien évidemment de prendre en compte toutes les activités des communautés rurales aux diverses échelles spatiales et temporelles (nous reviendrons plus loin sur la question des échelles et niveaux d'analyse).

Il s'agit donc moins d'analyser un secteur d'activité (la pêche), ou un écosystème (la mer, le littoral, la mangrove) que les relations intersectorielles, les interfaces entre écosystèmes et finalement la manière dont les populations gèrent leur espace.

1 Parmi les travaux pionniers de géographie sur ce sujet en Afrique, il faut citer A. Guilcher (1959) et P. Pélissier (1962) à propos de l'actuel Bénin, R. Van Chi Bonnardel (1967) à propos du Sénégal, J. Gallais (1967) à propos du Delta intérieur du Niger, F. Doumenge (1960) pour les aspects plus généraux de développement de la pêche. Les travaux plus récents de Pliya sur le Bénin (1980) et de Berron sur la Côte d'Ivoire (1981) font également figure de référence.

C'est pour cette raison que nous parlerons de géographie des "systèmes littoraux et maritimes", intitulé préféré à "géographie de la pêche". Notre approche, tant dans la définition de la problématique que dans la méthodologie suivie, ne procède pas autrement que la géographie rurale et emprunte largement aux études en termes de gestion des terroirs et des espaces ruraux. Elle rencontre cependant des difficultés particulières, qui tiennent à la nature tridimensionnelle de l'hydrosphère, volume et non simple surface, à la fluidité du milieu et à la mobilité de la ressource halieutique.

Pour les halieutes -biologistes, économistes, etc.-, ce qu'il s'agir de gérer c'est la ressource halieutique. Pourtant, la ressource est bien difficile à définir aussi bien dans le domaine halieutique (s'agit-il de la colonne d'eau, du stock de poisson, de la chaîne alimentaire ?) que dans le domaine forestier et pastoral (s'agit-il de l'herbe, du pâturage, du troupeau ?).

Outre le problème de la définition de la ressource halieutique, se pose, pour le géographe, le problème des outils d'analyse des systèmes fluides et mobiles. La simple observation des paysages est insuffisante pour rendre compte de tous les faits aquatiques.

Ce sera l'enjeu de cette contribution de montrer en quoi le concept d'espace géographique permet de saisir les faits halieutiques, apparents et inapparents, sociaux et/ou spatiaux, de comprendre les stratégies des communautés de pêcheurs, de définir les constructions spatiales engendrées par la pêche, non pas simples entités topographiques mais produits et enjeux de rapports sociaux.

Aussi, nous interrogerons-nous plus précisément sur l'apport de la géographie aux plans méthodologiques et conceptuels : d'une part, nous exposerons la démarche méthodologique suivie, depuis le choix des unités d'observation, l'effort d'articulation des échelles et niveaux d'analyse, qui intègrent les différentes variables ou faits halieutiques. D'autre part, en référence au concept d'espace géographique, nous proposerons une définition des concepts d'espace halieutique, terroir aquatique et parcours de pêche qui permettent de saisir les "stratégies spatiales" des communautés littorales.

Ces définitions nous conduiront à souligner les convergences entre ce type d'études et celles davantage centrées sur l'exploi-

tation des ressources agricoles, pastorales et/ou forestières visant à la compréhension de la dynamique des terroirs et des espaces ruraux. Elles visent également à ouvrir le débat avec les spécialistes des autres disciplines intéressés par l'exploitation des ressources halieutiques.

Ces deux questions -méthodologiques et théoriques- constitueront les deux principales parties de cette contribution

1. APPROCHES MÉTHODOLOGIQUES : DES FAITS HALIEUTIQUES AUX SYSTÈMES DE PÊCHE ET AUX ESPACES HALIEUTIQUES

La méthodologie et les concepts utilisés s'inspirent très largement de ceux utilisés dans des milieux non aquatiques, en particulier des études pluridisciplinaires menées sur la gestion des terroirs et des espaces ruraux.

Nous proposerons ici une méthode d'approche des exploitations halieutiques, où l'on insistera particulièrement sur le choix des unités d'observation, l'articulation des échelles et des niveaux d'analyse, enfin la diversité des constructions spatiales engendrées par l'exploitation halieutique.

1.1- Des unités d'observation multiples

Une des premières difficultés méthodologiques est le choix de l'unité d'observation la plus pertinente. De nombreux travaux (notamment ceux d'Amira, réunissant différentes disciplines autour d'un questionnement commun) ont souligné qu'il n'existe pas une seule unité d'observation pertinente mais plusieurs selon le type de données à recueillir, le niveau de détail recherché, les moyens disponibles.

En ce qui concerne la pêche, il semble pertinent de choisir comme unité d'observation les unités de pêche. L'unité de pêche est facilement identifiable à partir de l'embarcation (la pirogue en pêche artisanale, le thonier, le chalutier etc. en pêche industrielle) ou de l'engin utilisé. La définition de ce concept introduit un premier débat entre disciplines : en sim-

plifiant, si pour les océanographes, le concept est réduit à ces deux éléments, pour les chercheurs en sciences sociales, il comprend aussi l'équipage et son mode de fonctionnement. C'est une combinaison d'éléments, qui sont pour reprendre les termes de Ch. Diaw (1985) : "le produit ou l'objet de production (espèces-cibles/milieu), un centre de décision principal (le chef d'unité), une force de travail (équipage, pêcheur individuel, association), un outillage technologique (engins et techniques de captures, embarcation, type de propulsion) et des rapports de production et d'échanges".

L'unité de pêche est l'unité d'organisation de base du système de pêche (nous reviendrons plus loin sur la définition du système de pêche). Néanmoins, la compréhension du système de pêche dépasse bien évidemment cette échelle d'analyse et, en outre, nécessite de prendre en compte les autres systèmes d'exploitation du milieu.

Sur le modèle des études de terroir (Pélissier et Sautter, 1970), il semble tout aussi pertinent de partir des concessions, unité de résidence familiale, pour appréhender la diversité des systèmes d'exploitation du milieu. La concession est étudiée dans ses différentes dimensions économiques et sociales, tout à la fois unité de production (pêche, agriculture, autres activités), de consommation et d'accumulation. Cependant, bien souvent, la concession "éclate" ou, plus exactement, ses membres se dispersent saisonnièrement par suite des migrations urbaines et rurales, telles les migrations de pêche. Il importe donc de diversifier les unités d'observation en fonction des informations recherchées mais également les échelles spatiales et temporelles.

> Ainsi, en Casamance, les enquêtes sur les engins de pêche, les lieux de pêche, la composition de l'équipage ont été faites le plus souvent auprès du propriétaire de la pirogue ou du capitaine de pêche sur la plage ou le débarcadère au retour de la pêche. Des sorties de pêche ont également été faites en mer avec les pêcheurs. Les enquêtes sur la filière du poisson ont été faites sur les lieux des différentes étapes du circuit de distribution depuis la plage, les chantiers de transformation du poisson, les moyens de transport[2], les marchés, et auprès des différents acteurs: pêcheurs, grossistes, transformateurs, mareyeurs, détaillants etc.

La démarche, qui n'a rien d'originale, a ainsi consisté à multiplier les interlocuteurs depuis l'individu, le ménage, l'unité de

2 Nous avons ainsi suivi les femmes diola qui cueillent et transforment les huîtres puis vont les vendre à Dakar, en empruntant le bateau qui s'appelait alors le Casamance Express. En les accompagnant dans ce voyage, nous nous sommes mieux rendu compte de l'importance de ce moyen de transport pour désenclaver la Casamance, en particulier les villages insulaires de la Basse Casamance. L'organisation du calendrier des activités des cueilleuses d'huîtres est de ce fait en grande partie déterminée par les horaires et escales du bateau.

pêche, les autres unités de production, les communautés villageoises, les groupes ethniques de la Casamance etc.- et surtout à articuler les différentes unités d'observations, une des questions les plus délicates étant de déterminer si les différentes unités d'observation se recoupent ou diffèrent, question qui conduit à s'interroger notamment sur les rapports sociaux au sein de ces différentes unités et qui interpellent le sociologue.

1.2- Articulation des échelles et des niveaux d'analyses

En Casamance, l'analyse conduite aux diverses échelles spatiales, depuis la concession jusqu'à la région, a permis de déterminer la répartition et la localisation des faits relatifs à la pêche et a notamment abouti à une cartographie et à une typologie des pêcheurs, des unités de pêche et des communautés rurales de Casamance (cf carte 1).

La dynamique spatiale de l'exploitation des ressources aquatiques a été mesurée au moyen des différents recensements réalisés par les équipes du CRODT (Centre de recherche Océanographique de Dakar-Tiaroye), qui, malgré leurs défauts, donnent une bonne idée du poids démographique des pêcheurs selon les villages. Le nombre des autres agents de production a été estimé en réalisant des enquêtes plus ponctuelles. Par ailleurs, un inventaire de toutes les activités a été réalisé à l'échelle des communautés villageoises, chaque activité étant caractérisée par des variables (type de ressource, lieu et saison de réalisation, sexe, âge, effectif et ethnie des acteurs, destination du produit), qui permettent d'évaluer son importance.

Du fait de la dispersion des centres de pêche et de l'hétérogénéité du monde des pêcheurs, une typologie à l'échelle villageoise a semblé la plus pertinente pour analyser les rapports entre la pêche et l'agriculture et mesurer l'importance de la pêche dans les systèmes de production casamançais. La typologie proposée ne concerne que les villages qui comptent des pêcheurs.

Le site du village n'est pas un critère de différenciation déterminant puisque certaines communautés villageoises implantées sur le littoral n'exploitent pas les eaux marines tandis que d'autres implantées à l'intérieur des terres effectuent des

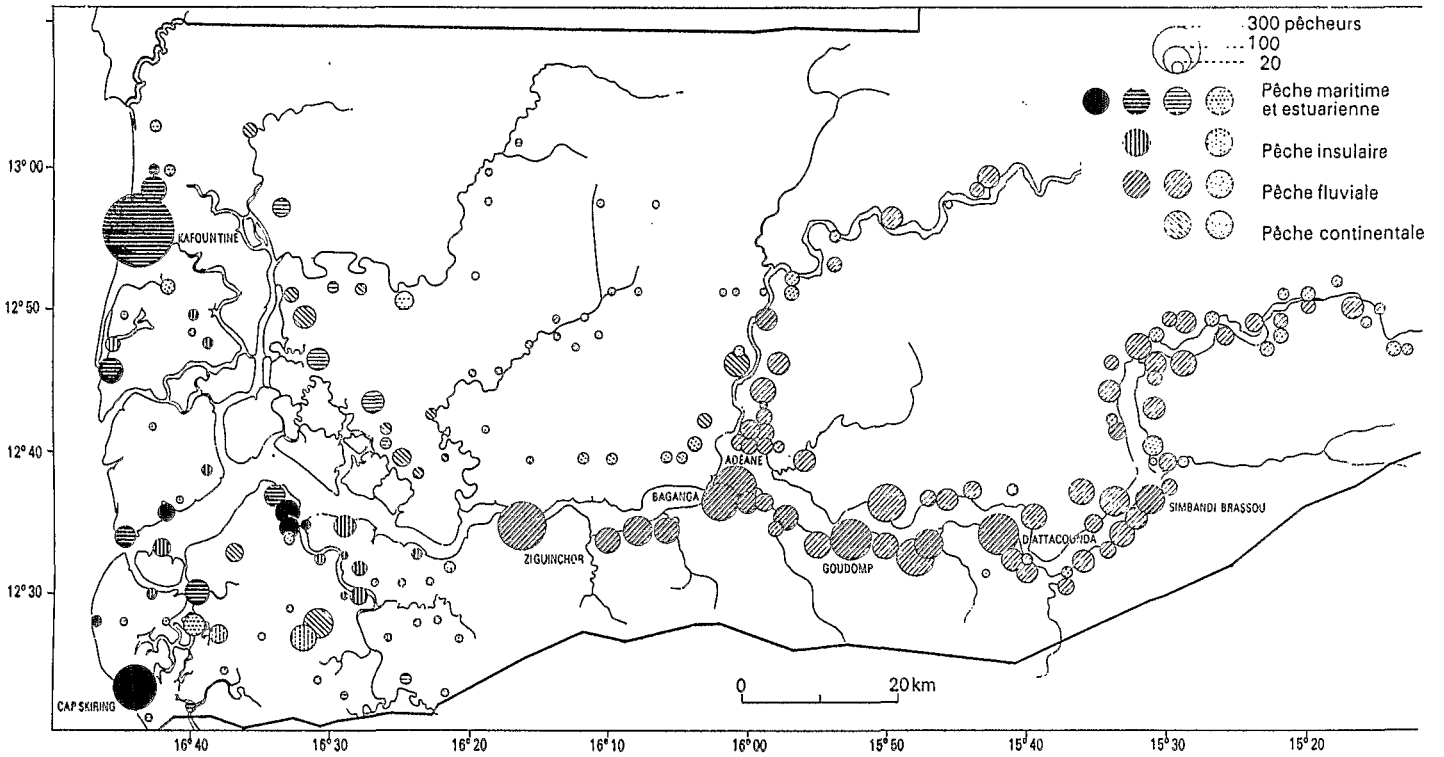

Carte 1 - Typologie des communautés de Casamance selon la place de la pêche dans les systèmes d'exploitation.

(sources : M.C. Cormier-Salem, 1992)

migrations lointaines en mer. C'est pourquoi il a paru plus significatif de différencier les villages selon le milieu exploité et plus exactement selon le système d'exploitation des ressources aquatiques dominant. L'ancienneté de l'exploitation des ressources aquatiques, les techniques de pêche dominantes et la mobilité des pêcheurs ont semblé de bons indicateurs du système de pêche. Ainsi, quatre grands types de système d'exploitation des ressources aquatiques ont été distingués en Casamance : maritime et estuarien, insulaire, fluvial et continental.

Les villages se différencient par le type mais aussi l'importance des systèmes d'exploitation des ressources aquatiques par rapport aux autres systèmes d'exploitation du milieu. L'inventaire exhaustif de toutes les activités à l'échelle des communautés villageoises donne des informations sur les alternatives et potentialités locales, la disponibilité foncière, le calendrier des activités, les agents de production (âge, sexe, origine, effectif) et, finalement, permettent d'analyser les rapports de complémentarité ou de concurrence entre la pêche et les autres activités. Le traitement informatique de ces données a permis de déterminer les profils des systèmes d'exploitation villageois. La typologie est réalisée à partir d'un dendogramme, moyen graphique qui visualise la proximité entre les individus et, dans notre cas, les villages dont les systèmes d'exploitation se rapprochent.

Ainsi, quatre types de villages sont distingués : les villages et campements, où la pêche est pratiquée à plein temps à l'exclusion de toute autre activité, les villages où la pêche et l'agriculture sont des activités complémentaires, d'égale importance, les villages où la pêche, malgré son importance, est seconde par rapport à l'agriculture et, enfin, les villages où la pêche est occasionnelle.

Le type et l'importance des systèmes de pêche définissent seize sous-types théoriques de village. En Casamance, onze sous-types sont relevés (tabl. 1 et carte 1).

En outre, l'analyse historique, basée sur les archives du Sénégal, les récits des voyageurs et explorateurs, les témoignages des aînés, prenant en compte donc différentes échelles temporelles, a permis de reconstituer la mise en place des systèmes de production et de saisir la dynamique des espaces ruraux, en fonction de divers facteurs endogènes ou exogènes (Cormier-Salem, 1992).

SYSTEME AQUATIQUE	IMPORTANCE DE LA PÊCHE			
TYPE	+ ----------> --			
maritime et estuarien	campements de P. exclusifs en mer	village d'A./P. migrants maritimes	villages d'A./P. migrants mixtes	villages d'A./P. migrants estuariens
insulaire		villages insulaires diola d'A./P.		villages insulaires .diola d'A./P. occasionnels
fluvial		villages d'A./P. migrants fluviaux	villages fluviaux d'A.> P.	villages fluviaux d'A./P. occasionnels
continental			village continentaux d'A.> P.	villages continentaux d'A./P. occasionnels

(sources: M.C. Cormier-Salem, 1992)

A. = Agriculteurs

P. = Pêcheurs

Tableau 1 - Les types de villages selon les systèmes d'exploitation du milieu en Casamance.

1.3- Élaboration des faits halieutiques

Il n'est pas besoin d'insister davantage sur la nécessité de croiser niveaux d'analyse, échelles spatio-temporelles, et unités d'observation ou acteurs, d'établir des "hiérarchies croisées et emboîtées".

Un autre outil méthodologique, qui n'est pas propre au géographe mais qui, pour lui, est particulièrement heuristique, est l'analyse comparative entre différentes communautés. La comparaison permet de mettre en évidence des ressemblances, mais plus encore des différences, des absences et conduit ainsi à révéler les "faits halieutiques" qui manquent, les anomalies.

L'absence de senne tournante en Casamance maritime en est un bon exemple. Les conditions du milieu biophysique ne sont pas en cause puisque, d'après les hydrophysiciens, plateau continental, houle, et alizés ne constituent pas des conditions moins favorables que sur le reste de la côte sénégalaise et, d'après les biologistes, il existe un stock de pélagiques largement encore sous-exploitées (Le Reste *et al.*, 1986).

Les conditions socio-historiques ne sont pas plus en cause car les pêcheurs maritimes du littoral casamançais sont originaires de régions telles la Petite Côte où la senne tournante

coulissante a été largement diffusée dès le début des années 1970 (Fontana et Weber, 1983).

En revanche, l'explication est à rechercher du côté des conditions du marché. Du point de vue économique, les espèces pélagiques ont une faible valeur ajoutée. Aux conditions de formation du prix du poisson de la plage au panier de la ménagère (Chaboud *et al.*, 1987), s'ajoute la situation géographique de la Casamance : cette région est éloignée par rapport au principal marché de consommation et de redistribution du poisson, à savoir l'agglomération de Dakar-Pikine. Cet éloignement est aggravé par l'enclave de la Gambie, l'attente du bac pour traverser ce fleuve grèvant trop les coûts de transport du poisson depuis la Casamance. Si le facteur de la distance est proprement géographique, en revanche, l'enclavement de la Casamance, qui se trouve décentrée par rapport au pôles nationaux, est un héritage historique de la période coloniale (Chauveau, 1984).

Cet exemple traduit une intrication d'échelles et de niveaux d'analyse, rendue possible par l'accumulation d'informations de natures diverses. Cette nécessaire capitalisation des connaissances, encore une fois, n'est pas propre à la démarche géographique mais elle s'y prête tout particulièrement. Autrement dit, pour révéler la diversité des phénomènes étudiés, le géographe se doit de hiérarchiser et articuler les niveaux d'analyse et d'adopter une approche intégrée prenant en compte différentes variables à différentes échelles spatiales.

L'ensemble des variables à prendre en compte correspondent aux faits halieutiques, qui peuvent être définis comme les faits significatifs pour comprendre l'élaboration des espaces halieutiques. Cette définition, apparemment banale, conduit en fait à construire les concepts de système halieutique et espace halieutique, concepts centraux pour la géographie des systèmes littoraux et maritimes.

Il a été souligné plus haut que tous les faits halieutiques ne sont pas repérables dans le paysage. Certains d'entre eux sont émergés (pirogue, parcs ostréicoles, bassins piscicoles, engins de pêche fixes, matérialisés à la surface des eaux par des bouchons, piquets, palissades, installations des pêcheurs en campement ou en port de pêche, marché de distribution du poisson etc.). D'autres faits sont "immergés", non sensibles, mais n'en structurent pas moins l'espace. Les premiers ressor-

tent d'espaces apparents, les seconds d'espaces inapparents : cette double qualité peut être appréhendée à travers l'analyse des systèmes de pêche.

1.4- Du système de pêche aux espaces halieutiques

Le système de pêche peut être défini comme l'ensemble des faits halieutiques, apparents et/ou inapparents, sociaux et/ou spatiaux, interdépendants. Ou encore, selon Corlay, (1979 : 450), le système de pêche ou halieutique est constitué d'éléments "étroitement dépendants les uns des autres, liés par des réseaux complexes de flux qui déterminent son état d'équilibre ou de déséquilibre". Les constituants sont biologiques (biomasse, ressources exploitées...), techniques (moyens de production en mer et de traitement à terre...), économiques (structures financières des armements, vocation et destination des captures, partenaires commerciaux...), sociaux (producteurs et consommateurs impliqués...), culturels (pratiques alimentaires et religieuses, perception de l'environnement etc.) et politiques (réglementations, aides...).

La combinaison de tous ces éléments permet de construire l'espace halieutique, défini toujours selon le même auteur, comme une "structure qui est à la fois superposition et juxtaposition d'éléments fonctionnels de nature différente, engendrée par l'exploitation des ressources biologiques de l'hydrosphère et ses prolongements terrestres" (1979 : 450).

L'espace halieutique est un "écosystème" au sens défini par G. Bertrand c'est-à-dire "pas seulement une structure spatiale autonome, mais aussi un «système» intégré et fonctionnel dont tous les éléments sont dynamiquement solidaires les uns des autres, donc indissociables (1975: 57, souligné dans le texte original).

L'espace halieutique est une catégorie d'études privilégiée du géographe et, s'il n'en a bien évidemment pas le monopole, il faut cependant souligner combien les débats, autour de sa définition, ont fondé la géographie et enrichi cette notion largement utilisée par d'autres disciplines scientifiques. Bien souvent, cette notion est opposée à celle de territoire : l'espace serait un donné objectif, le territoire un donné subjectif. Afin de confronter les réflexions disciplinaires, il est nécessaire de définir explicitement ces notions, en référence au concept d'espace géographique.

2. ESPACES HALIEUTIQUES ET TERRITOIRES DE PÊCHE : DES CONCEPTS À CONSTRUIRE

Précisons d'emblée que l'espace n'est pas une simple res extensa, c'est-à-dire une étendue, un objet neutre, mais un produit social ou encore "un faisceau de rapports sociaux" (Dematteis, 1990) et ne peut donc être étudié qu'en fonction des acteurs qui le gèrent. Il ne doit pas pour autant être assimilé au territoire.

G. Jalabert (1990) rappelle fort justement la difficulté d'une construction théorique du concept d'espace et dénonce la banalisation des termes et même la confusion et assimilation abusive espace/territoire, espace/nature, mais encore espace/environnement, espace/milieu.

Le problème de la géographie dans sa constitution comme discipline scientifique a été de concilier les différentes approches naturalistes et sociales, physiques et humaines sans tomber dans le déterminisme simpliste. Ces questions traversent toute l'histoire de cette discipline depuis la fin du 19è siècle. Dans un ouvrage récent, M.C. Robic (1992) montre que, faute d'un effort de théorisation comparable à celui mené par l'écologie, les géographes se retrouvent à la traîne des débats actuels sur l'environnement. Pourtant, des réflexions originales, avant l'heure, ont été développées autour de la notion de "milieu géographique" par des géographes tels Vidal de la Blache, Reclus, Brunhes, Sorre. A l'encontre des conceptions des rapports homme-nature déterministes ou possibilistes, Elysée Reclus (1905)[3] insistait sur la complexité du milieu et l'interdépendance des éléments.

Ces contradictions entre nature et culture sont aujourd'hui dépassées par le concept d'espace géographique, qui permet d'appréhender simultanément les faits physiques et humains, apparents et inapparents. Comme nous y invite Sautter (1973 : 405), il s'agit de définir simultanément l'espace qui fonde et révèle l'identité du groupe, espace considéré à la fois comme support, produit et enjeu de rapports sociaux (Salem, 1989).

2.1- Des découpages spatiaux polymorphes

Par le concept d'espace, la géographie des systèmes littoraux et maritimes est à même de révéler la diversité des constructions

3 Reclus dans "L'homme et la terre", montre qu'une combinaison d'éléments agit sur l'homme. Le milieu est constitué par une succession d'ambiances, composé d'élements appartenant à la nature extérieure et d'éléments qui "proviennent de la marche même des sociétés et se sont produits successivement, accroissant à l'infini, par multiplication, la complexité des phénomènes actifs" (1905 : 108-114).

spatiales engendrées par les systèmes d'exploitation et d'appropriation des ressources aquatiques.

De nombreux termes employés dans les programmes de recherche sur l'exploitation halieutique sont sujets à équivoques. Ainsi en est-il du terme pêcherie qui désigne tantôt une entité topographique plus ou moins délimitée -par exemple les hauts-fonds-, tantôt une technique de pêche -par exemple les barrages-palissades-, tantôt enfin un stock spécifique -par exemple la pêcherie de crevettes-. Ou encore, la même unité spatiale est désignée, selon l'approche disciplinaire, comme un site, un lieu, une niche, un écotope, une pêcherie etc. Ce problème sémantique rend la communication entre disciplines difficile. Par ailleurs, il traduit des découpages spatiaux polymorphes, qui renvoient à différentes pratiques et représentations de l'espace.

Ainsi, plus fondamentalement, l'analyse des différentes constructions spatiales générées par la pêche renvoie à la question de la nature et du statut des espaces halieutiques, question centrale dans les débats actuels sur la gestion des ressources naturelles communes.

Les littoraux, zones de transition entre mer et terre, font l'objet de systèmes d'usages multiples, depuis la pêche en mer, dans les fleuves et les zones humides littorales et continentales, la cueillette de divers produits aquatiques (algue, mollusque, sel etc.), jusqu'à l'agriculture et l'élevage. Les populations littorales sont diversement impliquées dans les systèmes d'exploitation halieutique; le monde des pêcheurs lui-même est complexe et hétérogène. L'exemple de la Casamance développée plus haut en donne une bonne illustration (cf carte 1 et tableau 1). Cette diversité peut être source de complémentarités entre activités et d'échanges entre communautés. Elle peut être en revanche à l'origine de phénomènes de concurrences (notamment dans le calendrier des activités, en ce qui concerne la disponibilité en force de travail) et de compétitions pour le contrôle des espaces aquatiques[4].

Sans entrer dans le détail du débat sur l'appropriation des ressources naturelles communes, il faut souligner, à la suite de nombreux travaux effectués, notamment en écologie culturelle et anthropologie, que l'accès libre aux ressources aquatiques littorales est l'exception. Contrairement à la théorie défendue par Gordon (1954) et Hardin (1968), selon laquelle la propriété

4 Le terme "aquatique" sera utilisé de préférence à "halieutique" pour prendre en compte la diversité des usages des ressources maritimes et littorales.

commune de la ressource est le facteur explicatif déterminant des problèmes du secteur des pêches, la crise des ressources communes ou "the tragedy of the commons" est en fait celle de "l'accès libre aux ressources" (Berkes *et al.*, 1989). La méconnaissance des systèmes d'appropriation communautaire et des droits d'usages territoriaux coutumiers conduit à la marginalisation des usagers traditionnels et, finalement, à la "tragédie des communautés" de pêcheurs ("tragedy of the commoners" in Mc Cay et Acheson, 1987).

2.2- Appropriation des espaces halieutiques et processus de territorialisation

Les espaces aquatiques sont le plus souvent appropriés. Les systèmes d'appropriation, d'une extrême diversité, peuvent combiner l'appropriation privée de sites spécifiques, l'usage exclusif de certaines ressources le plus souvent sédentaires, l'accès prioritaire au débarcadère et au marché, la rétention du savoir-faire au sein de la communauté etc. Il s'agit de territoires, autrement dit de lieux de coïncidence entre une collectivité et une portion d'espace ; ce sont des *res communes* par opposition aux *res nulius*, pillés par tous, objets d'aucune régulation ou représentation identitaire.

La définition du territoire est au centre de nombreux débats, notamment en anthropologie[5], qui dépassent l'objet de cette contribution. Précisons simplement que tous les territoires sont des espaces, la réciproque n'étant pas vraie. Le territoire, autre regard sur la même réalité, est plus spécifiquement l'espace politique, symbolique et culturel, mis en forme par un groupe donné, espace que le groupe défend mais aussi par lequel il s'identifie (Bonnemaison, 1981).

5 Citons notamment l'ouvrage récent sur territoire et mobilité, limite spatiale et sociale, dirigé par Casimir et Rao (1992).

D'après les travaux de terrain réalisés en Afrique de l'ouest et une revue de la bibliographie sur ce sujet, deux principaux types de territoire sont élaborés par les communautés littorales, le terroir des paysans-pêcheurs d'une part, le parcours des marins-pêcheurs d'autre part. Nous nous contenterons de donner ici les principales conclusions d'un article (Cormier-Salem, sous presse). Il faut par ailleurs souligner que la distinction

entre ces deux types de territoire a principalement valeur de modèle, que la réalité est plus nuancée et dynamique.

En référence au concept de "terroir" utilisé par les chercheurs africanistes au sens de "portion de territoire appropriée, aménagée et utilisée par le groupe qui y réside et en tire ses moyens d'existence" (Sautter et Pélissier, 1964), le terroir aquatique désigne un espace structuré par l'exploitation des ressources aquatiques et dépendant d'une communauté villageoise. Il est utilisé en priorité pour désigner les plans d'eaux susceptibles d'être enclos tels les eaux intérieures et lagunaires, les zones de mangrove et les récifs coralliens, espaces continus, contigus, plus ou moins délimités, aux ressources sédentaires, ou du moins prévisibles, gérés et contrôlés par les communautés de paysans-pêcheurs.

Le terme de parcours de pêche désigne davantage les espaces halieutiques maritimes, dont les limites sont mobiles, les frontières plus ou moins perméables, les ressources instables, mais néanmoins contrôlés par un groupe déterminé. Ces espaces discontinus, faits d'itinéraires et de réseaux, sont structurés par des lieux de pêches repérés et dénommés, des campements, des marchés etc.

Contrairement aux terroirs qui se juxtaposent, les parcours peuvent s'entrecroiser et se recouper. Ce sont cependant des "formations socio-spatiales", pour reprendre la terminologie de Di Méo (1991), dans lequel le groupe s'identifie et qu'il défend contre les groupes étrangers.

2.3- Stratégies spatiales des communautés littorales : terroir et parcours de pêche

Ainsi, en Casamance, les conflits entre communautés de paysans-pêcheurs autochtones et marins-pêcheurs allochtones expriment les différentes stratégies spatiales des communautés littorales, c'est-à-dire les différentes pratiques, représentations et appropriations de l'espace aquatique.

D'un côté, les communautés de paysans-pêcheurs considèrent les eaux intérieures (chenaux de marée appelés localement *bolon*, rives du fleuve Casamance, îles bordées de

mangrove) comme faisant partie du terroir villageois. Les modalités d'appropriation et d'accès aux ressources du terroir, variables selon les acteurs, les formes d'exploitation, les saisons, sont déterminées par la législation coutumière. Schématiquement, les bas-fonds inondables, les plus proches du village, aménagés en rizières, sont appropriés individuellement par les chefs de ménage. Les bassins piscicoles, en aval des rizières, gagnés sur des zones de mangrove incomplètement défrichées, sont, en fonction de leur taille et de leur site, appropriés collectivement par le lignage ou le clan. Les *bolon*, qui donnent accès au village, et leurs rives colonisées par la mangrove, riche en huîtres, sont gérés collectivement par la communauté villageoise qui en a l'usufruit. Enfin, les hauts-fonds, exploités de façon plus ou moins permanente au moyen de barrages-palissades, considérés à ce titre comme une parcelle d'eau, ont un statut équivalent à celui d'une rizière.

Les stratégies spatiales des communautés de paysans-pêcheurs sont basées sur l'intensification des techniques de production, la diversification des systèmes d'exploitation agro-pastoralo-halieutiques et le contrôle de toutes les ressources du terroir.

De l'autre côté, les communautés de marins-pêcheurs ont élaboré des stratégies spatiales fondées sur la mobilité et la diversification des systèmes de pêche, l'extensification, et le contrôle des parcours. Les droits d'usages territoriaux sont principalement basés sur la transmission du savoir et du savoir-faire au sein du groupe, la rétention de l'information - les lieux de pêche tels les niches écologiques à langouste étant considérés comme chasse-gardée du groupe-, le contrôle des moyens de production (pirogue motorisée, grands filets, carburant), l'intégration aux réseaux de commercialisation.

Dans la réalité, cependant, l'opposition entre terroir sédentaire des paysans-pêcheurs et parcours mobile des marins-pêcheurs est plus nuancée : des paysans-pêcheurs effectuent également des migrations de pêche à courte, moyenne et longue distance, élaborant ainsi des "parcours de pêche" au delà du terroir villageois. Par ailleurs du fait de la crise des systèmes agraires, de nombreuses communautés de Casamance se convertissent à la pêche maritime et revendiquent des droits d'usage territoriaux sur des espaces aquatiques qui, jusqu'alors étaient peu ou

pas exploités, du moins par les communautés autochtones. La pression actuelle sur les ressources halieutiques, liée à une combinaison de facteurs, a fait des espaces halieutiques un enjeu majeur des rapports sociaux en Casamance, à l'origine de compétitions et conflits entre communautés (Cormier-Salem, 1993).

CONCLUSION

La géographie des "systèmes littoraux et maritimes" a pour objet d'analyser les relations entre les sociétés et la mer et le littoral. Quoiqu'à l'interface de différentes disciplines, elle n'est bien évidemment pas compétente dans tous les domaines, ni pluridisciplinaire à elle toute seule ; en revanche, la démarche géographique s'efforce de mobiliser les informations des autres disciplines, de les reformuler selon sa propre problématique et d'interpeller en retour les autres disciplines. Son objet de recherche privilégié, l'espace, se situe entre la ressource et la société.

Ce que le géographe met en lumière par le concept d'espace est la combinaison des faits, apparents et inapparents, à différentes échelles spatio-temporelles. Autrement dit, l'espace géographique est, de façon dialectique, un support physique informé par les pratiques des sociétés, le produit d'une construction scientifique, où est étroitement associée l'analyse des paysages et des faits sociaux, politiques, économiques, culturels qui contribuent à la gestion du milieu.

Les espaces aquatiques sont ainsi définis comme des entités spatiales structurées par les systèmes d'usages multiples des ressources aquatiques. La Casamance, entre autres études sur l'exploitation halieutique, a permis de mettre en évidence la pluralité des pratiques et représentations de l'espace aquatique, la complexité des enjeux dont ces espaces font l'objet et, enfin, la diversité des stratégies spatiales des communautés littorales.

Plus que la gestion des ressources aquatiques, au demeurant bien difficiles à définir, il semble nécessaire de s'interroger sur la gestion des espaces aquatiques et sur les processus de territorialisation des communautés littorales. Deux types de territoire élaborés par les communautés littorales sont ainsi

distingués: le"terroir aquatique" et le "parcours de pêche". Ces deux concepts, définis en référence aux travaux réalisés dans d'autres domaines, en particulier les études de terroirs par les chercheurs africanistes et les études sur la gestion des ressources communes (forêt, pâturage etc.), sont proposés à titre d'hypothèse pour enrichir le débat entre disciplines.

Enfin, cette approche suggère que l'homme ne doit pas être considéré comme le grand perturbateur de l'environnement dont il faut limiter les actions mais comme un agent écologique. Si les programmes de recherche sur l'environnement mettent l'accent sur les impacts anthropiques et s'efforcent d'évaluer les multiples pressions sur la ressource, les programmes pluridisciplinaires sur la dynamique des exploitations halieutiques doivent tendre à une meilleure compréhension des interactions entre la société et son environnement. Comprendre les stratégies des communautés rurales face à la modification de leur environnement, analyser les processus d'innovation, la diversification des usages, la multiplication ou/et la spécialisation des usagers, montrer en quoi ces changements risquent de conduire à l'émergence de conflits et de compétitions pour le contrôle et l'appropriation des ressources, s'interroger enfin sur l'efficience des dispositifs législatifs et des politiques de gestion: telles sont les grandes questions, qui interpellent tout particulièrement le géographe.

BIBLIOGRAPHIE

Berkes F., D. Feeny, B. Mc Cay and J.M. Acheson, 1989 - The benefits of the commons, Nature, vol. 340, 13 july, 91-93.

Berron H., 1981 - Tradition et modernisme en pays lagunaires de basse Côte d'Ivoire (Ivoiriens et étrangers), Paris, éd. Ophrys, Thèse de Doctorat d'Etat publié avec le concours du CNRS, 386 p.

Bertrand G., 1975 - Pour une histoire écologique de la France rurale, 34-113, *in* G. Duby et A. Wallon, ed, Histoire de la France rurale, Seuil, Paris, 624 p.

Bonnemaison J., 1981 - Voyage autour du territoire, L'espace géographique, n°4, 249-262.

Casimir M.J. and A. Rao, 1992 - Mobility and territoriality: social and spatial boundaries among foragers, fishers, pastoralists and peripatetics, Berg Publishers, Providence (USA), 404 p.

Chaboud C., M.C. Cormier-Salem, M.C. Diaw et ali, 1987 - Approche socio-économique de l'exploitation du milieu aquatique casamançais, Rev. Hydrobiol. trop., 20 (3-4), 323-332.

Chauveau J.P., 1984 - La pêche piroguière sénégalaise : les leçons de l'histoire, Revue de la Mer , automne 1984, n° spécial, 19 p.

Corlay J.-P., 1979 - La notion d'espace de production halieutique : proposition méthodologique d'étude à partir de l'exemple danois, Norois, oct-déc.1979, n°104, 449-466.

Cormier-Salem M.C., 1992 - Gestion et évolution des espaces aquatiques : la Casamance, Paris, Orstom, coll. Etudes et Thèses, 584 p.

Cormier-Salem M.C., 1993 - Désarroi et révolte en terre de Casamance, Le Monde diplomatique, numéro de février 1993, 19.

Cormier-Salem M.C., sous presse - Paysans-pêcheurs du terroir et marins-pêcheurs du parcours. Les géographes et l'espace aquatique, L'espace géographique, 23 pp.

Dematteis G., 1990 - L'espace, interprétation géographique des rapports sociaux, 93-98, *in* B. Kayser et al, Géographie entre espace et développement, Presses Universitaires du Mirail, Etat des Lieux, 284

Di Meo G., 1991 - De l'espace subjectif à l'espace objectif: l'itinéraire du labyrinthe, L'espace géographique, 1990-91, n°4, 359-373.

Diaw M. C., 1985 - Formes d'exploitation du milieu, communautés humaines et rapports de production. Première approche dans l'étude des systèmes de production et de distribution dans le secteur de la pêche en Casamance, Dakar, Doc. Scient. Centre Rech. Océanogr. Dakar-Tiaroye, 104, 107 p.

Doumenge F., 1960 - L'essor de la pêche maritime dans les mers tropicales, Cahiers d'Outre-Mer, 13: 67 p.

Fontana A. et J. Weber J., 1983, Aperçu de la situation de la pêche maritime sénégalaise, Dakar, Archives Centre Rech. Océanogr. Dakar-Tiaroye, 121, 34 p.

Gallais J. 1967 - Le delta intérieur du Niger. Etude de géographie régionale, Dakar, IFAN, 3 vol., 780 p.

Gordon H. Scott, 1954 - The economic theory of a common property resource : the fishery, Journal of Political Economy, 62, 124-142.

Guilcher A., 195 - La région côtière du Bas Dahomey occidental: étude de géographie physique et humaine appliquée, Bull. IFAN, série B, 3-4, 1959, Dakar, 357-424.

Hardin G., 1968 - The tragedy of the commons, Science, 162, 1243-1247.

Jalabert G., 1990 - Géographie, système, espace, à la recherche du social, 83-92, *in* B. Kayser et al, Géographie entre espace et développement, Presses Universitaires du Mirail, Etat des Lieux, 284 p.

Le Reste L., A. Fontana et A. Samba eds, L'estuaire de la Casamance : Environnement, pêche, socio-économie, ISRA/Centre Rech. Océanogr. Dakar-Tiaroye, 328 p.

Mc Cay B and J.M. Acheson (eds), 1987 - The question of the commons: the culture and ecology of communal resources, University of Arizona Press, Tucson, Arizona, 440 p.

Pelissier P., 1962 - Les pays du Bas-Ouémé. Une région témoin du Dahomey méridional, Bordeaux, Union française d'impression, Travaux du département de géographie, 10, 170 p.

Pelissier P. et G. Sautter, 1970 - Bilan et perspectives d'une recherche sur les terroirs africains et malgaches (1962-1969), 7-46, *in* Etudes Rurales, Paris, EHESS, Mouton et Co, n°37-38-39, 555 p.

Pliya J., 1980 - La pêche dans le Sud-Ouest du Bénin, Paris, AGCOOP, 295 p.

Reclus E., 1905 - L'homme et la terre, Paris, Librairie Universelle, T.I, 574 p.

Robic M.C., ed, 1992 - Du milieu à l'environnement. Pratiques et représentations du rapport homme/nature depuis la Renaissance, Paris, Economica, 343 p.

Salem G., 1989 - Géographe : ne dire que ce qui se voit ou donner à voir ?, *in* B. Antheaume, C. Blanc-Pamard, et al, eds, Tropiques, Lieux et liens, Paris, Orstom, coll. Didactiques, Florilèges offerts à P. Pélissier et G. Sautter 620 p.

Sautter G., 1973 - Recherches en cours sur les villes d'Afrique Noire. Thèmes et problèmes. Point de vue d'un géographe, Cah. Etudes Africaines, vol.XIII, n°51, 405-416.

Sautter G. et P. Pélissier, 1964 - Pour un atlas des terroirs africains. Structure type d'une étude de terroir, L'Homme, janv.-avril 1964, IV, 56-72.

Van Chi Bonnardel R., 1967 - L'économie maritime et rurale de Kayar, village sénégalais. Problèmes de développement, Dakar, Mémoire IFAN, n°76, 260 p.